

le renouveau Poursuivre pédagogique

Information à l'intention des parents

Un mot du ministre

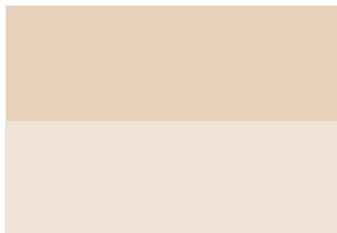
Chers parents,

Voilà maintenant sept ans que le renouveau pédagogique a fait son entrée dans nos écoles primaires. Cette année, il est mis en œuvre en 2^e secondaire.

Comme vous le savez, le renouveau pédagogique a fait couler beaucoup d'encre. Il y a de quoi! Il s'agit d'un projet majeur qui aura des répercussions importantes sur l'avenir de ce que nous avons de plus précieux : nos enfants. C'est la raison pour laquelle il m'est apparu essentiel de faire le point avec vous sur cette question.

Rappelons que le renouveau pédagogique ne remet aucunement en question les grands objectifs d'apprentissage de l'école québécoise. Au contraire, il les réaffirme. L'école continue de donner la priorité à la lecture, à l'écriture et à la mathématique parce qu'elles sont la clef du savoir. Plusieurs changements amorcés par le renouveau pédagogique vont dans ce sens. Mentionnons, par exemple, les 150 heures supplémentaires d'enseignement du français au secondaire.

(Suite à la page 2)



Sommaire

<i>Un mot du ministre</i>	1
<i>Le renouveau pédagogique : un changement nécessaire</i>	4
<i>L'évaluation du renouveau pédagogique au primaire</i>	7
<i>Des gestes pour remédier aux difficultés</i>	8
<i>L'importance de votre engagement</i>	10

le **Poursuivre** renouveau **pédagogique**

Un mot du ministre (suite)

J'insiste sur le fait que l'enseignement du français est primordial, et c'est la raison pour laquelle nous menons tous les efforts nécessaires afin que nos jeunes puissent maîtriser leur langue.

L'école québécoise évolue, bien qu'on y transmette toujours des connaissances et qu'on y utilise encore des méthodes pédagogiques traditionnelles. L'enseignement magistral et les dictées, par exemple, sont toujours associés à l'école d'aujourd'hui. Le renouveau pédagogique a, de son côté,

permis de concevoir de nouvelles approches et d'élaborer de nouvelles méthodes, qui s'ajoutent aux pratiques habituelles. Il revient, bien sûr, aux enseignantes et enseignants de choisir les formules les mieux adaptées à leurs élèves.

Je suis convaincu que le renouveau pédagogique est essentiel pour donner à l'élève québécois, en tant que personne et citoyen, des outils utiles qui lui serviront tout au long de sa vie. Cela signifie que l'école doit, dès maintenant et plus que jamais, préparer les jeu-

L'enseignement magistral et les dictées, par exemple, sont toujours associés à l'école d'aujourd'hui.

nes à s'adapter aux changements ainsi qu'à la vie d'aujourd'hui et à celle de demain. Nous ne pouvons le nier : le monde a changé! Auparavant, nous pouvions nous imaginer terminer notre carrière là où nous l'avions commencée ou même occuper le même emploi toute notre vie. De nos jours, nous changeons d'emploi régulièrement et, si nous ne le faisons pas, c'est la façon de l'occuper qui évolue.

« Tout autour de nous, le monde est en constante évolution. Les peuples qui réussissent éduquent leurs enfants non pas en leur faisant simplement apprendre des faits par cœur, mais en s'assurant également qu'ils les comprennent et qu'ils sont capables de mettre en pratique leurs connaissances. C'est ainsi que le renouveau pédagogique prévoit l'acquisition de connaissances et de compétences.

Je souhaite que nous poursuivions dans cette voie afin que les jeunes Québécoises et Québécois aient à leur disposition les mêmes outils que les jeunes des autres États du monde occidental. »

Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 24 août 2006

Il faut préparer les jeunes à prendre leur place dans ce monde en constante évolution. L'école a toujours permis d'apprendre et elle doit continuer de le faire. Mais, face aux défis de l'avenir, elle doit faire encore plus : elle doit permettre aux jeunes d'apprendre à apprendre. Tout au long de leur vie, ils acquerront de nouvelles connaissances. L'école doit donc leur permettre de développer dès maintenant leur potentiel.

Bien sûr, nous exigeons beaucoup de l'école et de l'équipe de pro-



professionnels qui travaillent chaque jour à transformer l'école. Tout le personnel qui prépare nos jeunes à relever les défis du siècle actuel, celui du savoir et de l'innovation, mérite notre respect.

Le présent document fait le point sur le nouveau pédagogique. Il donne des renseignements sur son évaluation, réalisée au printemps 2006, et sur les mesures qui sont déjà prises pour surmonter les difficultés. Je vous invite à en prendre connaissance. La mise en œuvre du nouveau pédagogique est une démarche d'une telle importance que nous la suivons de très près afin de procéder aux ajustements qu'il est normal et nécessaire d'apporter à un projet de cette envergure.

Bonne lecture!

Le ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport,

Jean-Marc Fournier

« Les ministres de l'Éducation reconnaissent que les systèmes d'éducation doivent s'appliquer à développer les capacités intellectuelles des individus, étant entendu qu'il s'agit non seulement de maîtriser le contenu, mais aussi de traiter, d'adapter et d'appliquer l'information existante, et surtout de créer du nouveau savoir. »

Les ministres de l'Éducation du G8, le 2 juin 2006

« L'école d'aujourd'hui doit, plus que jamais, préparer les jeunes à s'adapter aux changements. Et j'irais encore plus loin. Non seulement faut-il les préparer à s'adapter aux changements mais il faut que le plus grand nombre possible de jeunes deviennent des acteurs, des initiateurs de changement. Il faut développer, ici au Québec, une force innovante. Se limiter à importer l'innovation nous condamne au recul. Il faut, nous aussi, innover et rayonner dans le monde. »

Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 16 octobre 2006

J'insiste sur le fait que l'enseignement du français est primordial, et c'est la raison pour laquelle nous menons tous les efforts nécessaires afin que nos jeunes puissent maîtriser leur langue.

le **renouveau** **Poursuivre** **pédagogique**

Le renouveau pédagogique : un changement nécessaire

Dans les années 60, le premier objectif de notre système d'éducation était de permettre à tous d'avoir accès à l'école. Un autre objectif est maintenant au cœur de la vie de l'école : la réussite de tous les élèves.

L'école québécoise veut offrir ce qu'il y a de mieux à votre enfant. C'est pourquoi le renouveau pédagogique, appelé aussi « la réforme de l'éducation », est loin d'être le fruit d'une improvisation ou d'une mode passagère. Amorcé en 2000, il est le résultat d'une réflexion longuement mûrie au cours des États généraux sur l'éducation, processus de consultation publique qui s'est étendu sur plusieurs années et qui a pris fin en 1996.

Mais pourquoi une réforme de l'éducation? D'abord, parce que les principaux programmes de formation, qui sont les outils de base

des enseignantes et enseignants, n'avaient pas été revus en profondeur depuis 25 ans. Dans une société qui évolue très rapidement, c'était déjà une raison suffisante pour songer à les réviser. Ensuite, bien que nos écoles soient déjà très performantes, il y a encore trop d'élèves qui échouent ou qui décrochent. Le renouveau pédagogique permet donc de mettre en place des mesures plus ciblées de lutte au décrochage scolaire.

Parmi les changements apportés, mentionnons notamment que l'école offre maintenant aux élèves des apprentissages plus stimulants et plus concrets. L'école doit

Nos jeunes continuent d'apprendre, mais ils doivent aussi apprendre à apprendre, et cela leur servira tout au long de leur vie.

chercher à intéresser les jeunes. Elle doit leur permettre de comprendre l'importance d'acquérir des connaissances et de savoir s'en servir. Chercher à intéresser les jeunes ne signifie pas qu'on leur propose une démarche de facilité. Au contraire, en développant un intérêt, en donnant un sens à l'école, les jeunes accroissent leur engagement en poussant plus loin le développement de leur potentiel. Cet intérêt entraîne la rigueur et l'implication.



Le nouveau pédagogique pour favoriser la réussite des jeunes

Au primaire :

- Neuf heures par semaine d'enseignement du français au 1^{er} cycle (au lieu de sept).
- Sept heures par semaine d'enseignement de la mathématique au 1^{er} cycle (au lieu de cinq).
- Cinq heures par semaine d'enseignement de la mathématique au 2^e et 3^e cycle (au lieu de quatre).
- Quatre-vingt-dix minutes additionnelles d'enseignement par semaine.
- Plus de temps pour les arts, l'anglais et l'éducation physique et à la santé.
- Enseignement de l'anglais au 1^{er} cycle.

Au secondaire :

- Cent cinquante heures additionnelles d'enseignement du français, sur trois ans, pour l'ensemble du secondaire.
- Cent cinquante heures additionnelles d'enseignement de l'histoire et éducation à la citoyenneté, sur quatre ans. On passera donc de 200 à 350 heures pour l'ensemble du secondaire.
- Exigences plus élevées pour l'obtention du diplôme d'études secondaires : aux exigences actuelles s'ajouteront, en juin 2007, la réussite du programme de mathématique et d'un programme de science de la 4^e secondaire (actuellement, il n'y a aucune exigence) et celle du programme d'anglais, langue seconde, de la 5^e secondaire (actuellement, on exige la réussite du programme d'anglais, langue seconde, de la 4^e secondaire).
- De nouveaux parcours de formation adaptés aux besoins et au potentiel de chaque élève : d'abord, la formation générale, puis la formation générale appliquée et, enfin, la formation axée sur l'emploi.
- Nouveau programme de science et technologie, offert de la 1^{re} à la 4^e secondaire, misant sur des apprentissages plus concrets et mettant l'accent sur le lien entre les concepts scientifiques et leur utilisation à l'aide des nouvelles technologies.
- Cours d'arts obligatoires pour la 4^e et la 5^e secondaire.

le **Poursuivre** renouveau **pédagogique**

Votre enfant apprend et met en pratique ce qu'il apprend

Les nouveaux programmes de formation sont conçus de façon à transmettre des connaissances et à s'assurer que les jeunes sont en mesure de les utiliser. C'est ce que nous appelons « acquérir des compétences ». Par exemple, dans le programme de science et technologie, ils peuvent voir comment se transforme l'énergie, lors de la construction et l'utilisation d'une éolienne. On développe alors l'une des compétences associées au programme de science et technologie et au programme d'applications technologiques et scientifiques, soit : chercher des réponses et des solutions à des problèmes d'ordre scientifique et technologique.

L'école demeure un lieu pour acquérir des connaissances. Elle amène aussi votre enfant à se servir de ses connaissances dans des situations concrètes. Ainsi, en plus de s'approprier des contenus propres à chacune des disciplines enseignées, notamment le français, l'anglais et la mathématique, votre enfant est amené à mettre

en pratique ce qu'il apprend. Cette façon de faire avive sa curiosité et lui permet de développer des méthodes de travail. En fait, votre enfant apprend, et il apprend à apprendre.

Évidemment, la mise en œuvre de nouvelles méthodes pédagogiques est un travail très exigeant qui nécessite l'appui des enseignantes et enseignants. Ils sont les mieux placés pour faire des choix professionnels concernant les apprentissages de leurs élèves. Ils ont donc toute l'autonomie nécessaire pour adapter leurs méthodes d'enseignement. Ils peuvent choisir la méthode de pédagogie par projets, l'enseignement magistral ou toute autre méthode, selon les besoins de la classe.

Des bulletins plus simples

Vous êtes les premiers concernés par la réussite de votre enfant. Aussi, vous devez être bien informés de sa progression. Dans cette perspective, le bulletin et le bilan des apprentissages (bulletin de fin de cycle) constituent pour vous des moyens de communication privilégiés avec l'école. Or, pour être efficaces, les communications

qui vous sont adressées doivent être simples, claires et compréhensibles. Pour les améliorer, vous pourrez donner votre avis sur le bulletin proposé par l'école de votre enfant. En effet, le ministre a déposé un projet de loi qui, s'il est adopté, modifiera la Loi sur l'instruction publique pour faire en sorte que les parents soient consultés à ce sujet par leur conseil d'établissement.

Dans chaque école, il revient aux enseignantes et enseignants de proposer quel bulletin et quel bilan des apprentissages sont les plus appropriés pour les élèves. Ces propositions sont toujours soumises à l'approbation de la direction de l'école. Ainsi, il appartient aux professionnels de l'éducation que sont les enseignantes et enseignants de même qu'aux directions d'école d'élaborer et d'adopter ces documents. À l'avenir, les parents seront également consultés. Notons que l'école peut aussi puiser à même les modèles qui seront proposés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.



L'évaluation du nouveau pédagogique au primaire

En 2006, une vaste enquête a été menée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Elle a permis de recueillir le point de vue de 2 000 enseignantes et enseignants titulaires, de 1 000 enseignantes et enseignants spécialistes (en arts, en éducation physique et à la santé ainsi qu'en enseignement d'une langue seconde), de quelque 500 enseignantes et enseignants en adaptation scolaire, de près de 650 membres de directions d'école et de 240 conseillères et conseillers pédagogiques du primaire, qui ont commenté la mise en œuvre du nouveau pédagogique au primaire.

Le rapport préliminaire qui a été déposé à la suite de l'enquête indique que la mise en œuvre du nouveau pédagogique va bon train, en dépit de certaines difficultés. Ce rapport évoluera vers sa forme finale d'ici la fin de l'année et inclura alors d'autres résultats, par exemple les données fournies par les enseignantes et enseignants de l'adaptation scolaire et les enseignantes et enseignants spécialistes (en arts plastiques et en anglais, notamment), ainsi que des recommandations additionnelles.

Selon l'enquête, une majorité d'enseignantes et enseignants affirme qu'il est facile d'amener les élèves à acquérir des connaissances dans chacune des matières au programme et à utiliser leurs connaissances dans de nouvelles situations.

La Table de pilotage du nouveau pédagogique

Tous les partenaires scolaires sont associés à la mise en œuvre du nouveau pédagogique et contribuent à son succès. Ils sont notamment réunis à la Table de pilotage. Celle-ci, formée de représentants du Ministère et des principaux partenaires de l'éducation – le personnel enseignant, les parents, les cadres scolaires, les commissions scolaires, les établissements d'enseignement privés et les universités –, doit notamment cerner les enjeux et les obstacles, faire le point périodiquement et proposer au ministre, s'il y a lieu, les ajustements nécessaires. La Table de pilotage élabore, enfin, des mécanismes permanents d'évaluation, de suivi et d'ajustement du nouveau pédagogique.

La mise en œuvre du nouveau pédagogique et de son suivi est donc une responsabilité que se partagent le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ses partenaires du réseau de l'éducation. La Table de pilotage du nouveau pédagogique favorise cette prise en charge commune.

le **Poursuivre** renouveau **pédagogique**

Des gestes pour remédier aux difficultés

Le rapport préliminaire fait également ressortir certaines difficultés éprouvées dans la mise en œuvre du renouveau pédagogique. À la lumière de ce rapport qu'elle a fait sien, la Table de pilotage a formulé douze recommandations, qui se transformeront bientôt en de nombreux gestes concrets. De plus, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, les a reçues positivement et il a déjà commencé à y donner suite.

Voici quelques-unes des nouvelles mesures qui vous intéresseront particulièrement.

La lecture à l'école

La maîtrise de la lecture est une condition essentielle de la réussite des élèves. Les enseignantes et enseignants le savent et ils accordent une place importante à la lecture dans leurs classes. Ce travail doit se poursuivre parce que la maîtrise de la lecture a des incidences sur la qualité de l'écriture. Pour maintenir cet effort, la Table de pilotage recommande d'analyser la possibilité de reconduire le Plan

d'action sur la lecture à l'école et de favoriser l'embauche de bibliothécaires ou de spécialistes ayant des compétences en matière de soutien aux enseignantes et enseignants ainsi que de gestion et d'animation de bibliothèques scolaires.

Des démarches ont été entreprises auprès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information concernant le volet scolaire de la formation univer-

sitaire dans ce domaine. Déjà, le gouvernement actuel a adopté un programme d'investissement de 60 millions de dollars sur trois ans. Un projet visant à poursuivre le financement de l'achat de livres de bibliothèque, jumelé à l'embauche de personnel spécialisé dans l'animation de la lecture chez les jeunes, est en voie d'élaboration au Ministère.

Si nous voulons que le Québec soit une véritable société innovante qui rayonne dans le monde, il faut que les adultes de demain soient en mesure de faire face à ce changement perpétuel.



L'apprentissage du français

L'apprentissage de l'écriture pose problème pour une portion non négligeable d'élèves francophones du primaire et du secondaire. Les difficultés qu'ils éprouvent concernent l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation. À la suite de la recommandation de la Table de pilotage, le ministre a décidé de former un comité d'experts en apprentissage du français qui fera le point sur la situation au primaire et au secondaire. Les travaux de ce comité s'échelonneront sur toute l'année scolaire 2006-2007.

Des mesures pour les élèves ayant des besoins particuliers

La moitié des enseignantes et enseignants des classes ordinaires qui ont été consultés lors de l'enquête considère qu'il est plus difficile d'assurer la réussite des élèves ayant des besoins particuliers. Les commentaires recueillis auprès d'eux invitent à examiner de près la situation. L'analyse de cette question sera poussée plus

loin dans le rapport final, qui comprendra aussi les données fournies par les enseignantes et enseignants en adaptation scolaire travaillant avec ces élèves. Le rapport final sur l'évaluation de la mise en œuvre du Programme de formation au primaire sera déposé prochainement. D'ores et déjà, en sus d'un investissement de 20 millions de dollars déjà effectué en 2005-2006, 60 millions de dollars sur les 100 millions promis sur trois ans ont été engagés cette année pour permettre l'embauche des ressources nécessaires dans les écoles.

Lors de l'adoption du budget 2006-2007, le gouvernement a annoncé un investissement additionnel en éducation de 660 millions de dollars. Des initiatives comme l'aide aux devoirs, l'augmentation du temps d'enseignement au primaire, le soutien apporté aux élèves provenant de milieux défavorisés et celui apporté aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage viennent soutenir l'école en lui permettant d'offrir une formation équilibrée aux élèves et de favoriser leur réussite.

le **Poursuivre** renouveau **pédagogique**

L'importance de votre engagement

Pour favoriser la réussite des élèves, l'engagement des familles est essentiel. Pour cela, nous avons besoin d'une communication accessible et compréhensible. Vous pouvez, à titre de parent, jouer un rôle actif dans le fonctionnement de l'école en participant aux activités scolaires et à celles du conseil d'établissement. Le projet éducatif et le plan de réussite de l'école que fréquente votre enfant sont d'excellents outils qui vous renseignent sur les objectifs et les moyens choisis pour aider les élèves à réussir.

Comme parent, vous avez aussi des droits, notamment celui d'être tenu au courant des décisions qui touchent l'éducation de votre enfant, d'être

consulté au sujet de son cheminement scolaire et d'avoir accès aux enseignantes et enseignants, au conseil d'établissement et à la direction d'école.



Le rôle des conseils d'établissement

Les conseils d'établissement ont été créés afin de permettre à chaque établissement d'adapter ses services aux caractéristiques de son milieu et de la population qu'il sert.

Les conseils sont constitués de parents, de membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté. Le président est toujours choisi parmi les parents. Ce sont des instances décisionnelles sur plusieurs questions, dont l'horaire des classes, le temps attribué à chaque matière, le budget de l'école et l'affectation des locaux.



Le programme Aide aux devoirs est une autre façon de favoriser la réussite des jeunes. En 2006, près de 2 000 projets d'aide aux devoirs sont en cours et un montant de 20 millions de dollars est accordé à ce programme.

Dans la même veine, les élèves et leurs parents peuvent consulter Allô prof, un service de référence en ligne ou par téléphone qui assiste les jeunes dans leur travaux scolaires après les heures de classe. Ce service, soutenu financièrement par le Ministère, vient en aide aux jeunes du primaire et du secondaire de l'ensemble du Québec. En 2005-2006, l'organisme a répondu à près de 85 000 demandes.

Vous souhaitez en savoir davantage?

Pour en savoir davantage au sujet du renouveau pédagogique, vous pouvez communiquer avec la direction de l'école que fréquente votre enfant, la commission scolaire ou l'une des directions régionales du Ministère. Vous pouvez aussi consulter le site Internet du Ministère au www.mels.gouv.qc.ca.





Une école qui en fait plus

- L'école transmet des connaissances et permet de développer des compétences.
- Les enseignantes et enseignants proposent encore des dictées, continuent de faire de l'enseignement magistral et font plus encore; ils démontrent par divers projets comment utiliser les connaissances acquises. Cela donne un sens à l'école.
- Les nouveaux bulletins offrent maintenant une évaluation plus détaillée; ils doivent être simples, clairs et compréhensibles.
- L'école doit préparer nos jeunes à relever les défis du siècle actuel, celui de l'innovation. Pour cela, l'école doit elle-même innover. Les nouvelles méthodes pédagogiques invitent nos enseignantes et enseignants à parfaire constamment leur formation.
- L'application de nouvelles méthodes pédagogiques est un travail exigeant, réalisé grâce à l'appui des enseignantes et enseignants, lesquels sont les mieux placés pour faire des choix professionnels concernant les apprentissages des élèves.
- La mise en œuvre du renouveau pédagogique et de son suivi est une responsabilité que se partagent le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et tous ses partenaires du réseau de l'éducation.

Conception graphique : Mac Design

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006—06-00661

ISBN 2-550-48343-X (version imprimée)
978-2-550-48343-4
ISBN 2-550-48344-8 (PDF)
978-2-550-48344-1

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006